

PAR COURRIEL

Longueuil, le 22 octobre 2012

Monsieur Philippe Blais, MD, B.Sc.  
Vigile Verte

N/Réf. : 7430-16-01-0350200

**Objet : Proposition de révision partielle de l'entente de conservation de la rainette  
faux-grillon de l'Ouest du Grand boisé de la ville de La Prairie**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre correspondance reçue le 2 juillet 2012, concernant le dossier mentionné ci-dessus. Selon notre compréhension du document soumis, votre proposition vise principalement la modification des limites de la zone de conservation afin d'exclure de la zone de conservation le secteur de la station de pompage et d'inclure des secteurs de forte concentration de rainette faux-grillon de l'Ouest (RFGO), selon vos données colligées.

À la suite d'une analyse en profondeur de votre proposition et d'échanges avec les partenaires de l'entente, il s'est avéré impossible d'établir un scénario satisfaisant, qui inclut votre proposition, pour l'ensemble des signataires. Parmi les éléments qui ont fortement limité la possibilité de définir une position consensuelle quant à la nécessité de réviser partiellement l'entente, on note : l'état d'avancement des travaux dans le secteur; les modifications réglementaires inhérentes à toutes modifications de l'entente, incluant notamment une modification du schéma d'aménagement et de développement de la MRC, et que les données, qui soutiennent la proposition soumise, ne reflètent que le portrait d'une seule année d'inventaire.

Néanmoins, concernant les habitats de RFGO situé dans les limites de la municipalité de Saint-Philippe, notamment LP176 et LP177, nous ne pouvons que vous inviter à

...2

poursuivre votre démarche afin de valider l'intérêt de la municipalité d'assurer la conservation de ceux-ci.

En espérant le tout à votre convenance, recevez, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le directeur régional,



Pierre Paquin

PP/JFO

- c. c. M. Jean Bergeron, ville de La Prairie
- M. Pierre Bilodeau, ministère des Ressources naturelles
- Mme Ariane Cimon-Fortier, Comité ZIP Ville-Marie
- M. Richard Marois, Conseil régional de l'environnement de la Montérégie